

Financer sa formation universitaire avec son CPF

Le Compte Personnel de Formation, c'est quoi ?

Le CPF permet à toute personne active, dès son entrée sur le marché du travail, d'acquérir des droits à la formation. Ils sont mobilisables tout au long de votre vie professionnelle.

Vos droits sont consultables sur le site moncompteformation.gouv.fr

Est-ce que je peux utiliser mon CPF pour une formation universitaire ?

De la licence au master en passant par la licence professionnelle, il est possible d'utiliser son CPF pour financer la formation.

En revanche, les diplômes universitaires ne sont pas tous éligibles. Vous devez vous renseigner auprès du Service Formation Continue & Alternance.

Comment faire ?

Les formations éligibles sont disponibles dans le catalogue de formation du site moncompteformation.gouv.fr. Une fois la formation choisie, vous devez contacter le SFCA avant toute activation de vos droits.

Il est obligatoire de s'inscrire sur le site officiel pour consulter l'ensemble du catalogue ([tutoriel vidéo](#)).

